

Au cœur d'un conflit territorial historique, et tandis que le nombre d'États reconnaissant l'indépendance du Sahara occidental diminue, le président français Emmanuel Macron est intervenu pour reconnaître la souveraineté marocaine sur cette région. Une telle prise de position peut certes s'expliquer par le contexte, mais entraîne des conséquences sur l'ensemble de la scène internationale.



Comme il l'a affirmé lors de sa visite diplomatique auprès du roi marocain Mohammed VI et sur ses réseaux officiels, le chef d'État « *considère que le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine* »<sup>1</sup>. Parallèlement, la carte du monde officielle diffusée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères<sup>2</sup> a été modifiée de telle sorte que les pointillés qui séparaient autrefois le Sahara occidental du Maroc ont disparu, ce qui appuie la politique de Paris. Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est un territoire sur lequel le Maroc, et la Mauritanie à l'époque, revendique des droits souverains.

<sup>1</sup> Site web X [en ligne] MACRON, Emmanuel. Compte officiel, 29 octobre 2024 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : <https://x.com/EmmanuelMacron/status/1851305214323855362>

<sup>2</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères [en ligne] France Diplomatie, Direction des archives. Carte politique du Monde, projection Robinson, mise à jour novembre 2024 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/cartes/>



### Des liens étroits et historiques entre Rabat et Paris

Ancien protectorat française, le Maroc continue d'entretenir des relations bilatérales riches avec la France. Alors que l'année 2025 marquera le soixante-dixième anniversaire de l'autonomie officielle du Royaume, les deux États maintiennent des liens étroits, notamment sur le plan économique. À ce titre, il a récemment été rappelé que « *la France reste un partenaire économique majeur du Maroc* »<sup>3</sup>. Ce dernier est pour l'État français son « *premier partenaire commercial en Afrique et le deuxième dans la région ANMO [Afrique du Nord et Moyen-Orient] après la Turquie* »<sup>4</sup>. Parallèlement, la « *France est le premier investisseur étranger au Maroc en stock, avec un engagement marqué dans les secteurs industriels et des services* »<sup>5</sup>. Plus largement, la coopération franco-marocaine s'étend aux domaines de l'éducation et de l'environnement.

La question de la sécurité constitue quant à elle une préoccupation majeure partagée, tout autant qu'un point de crispation, notamment depuis la décision française de réduire de moitié les visas accordés aux marocains en 2022<sup>6</sup>. Après des tensions diplomatiques, le renforcement de cette amitié tend à accélérer les avancées dans ce domaine. C'est pourquoi Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur français, insistait, lors de sa rencontre avec son homologue marocain, sur la nécessité d'approfondir les mesures visant à améliorer la gestion de la question migratoire. L'intensité de cette relation explique en partie le choix de la France de ne pas reconnaître l'indépendance du Sahara occidental. La menace de perdre un partenaire aussi stratégique et essentiel étant trop grande.

<sup>3</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères [en ligne], France Diplomatie. Maroc, Relations bilatérales, mise à jour le 21 mars 2022 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : [https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/relations-bilaterales/#:~:text=15%20juin%202017\)-,Relations%20%C3%A9conomiques,exportations%20de%2018%2C3%20%25](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/maroc/relations-bilaterales/#:~:text=15%20juin%202017)-,Relations%20%C3%A9conomiques,exportations%20de%2018%2C3%20%25).

<sup>4</sup> Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie [en ligne] Direction générale du Trésor. Maroc, relations économiques bilatérales, 13 décembre 2023 [consulté le 17 décembre 2023] Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/MA/relations-economiques-bilaterales>

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> COLLAS, Aurélie. « Entre la France et le Maroc, les visas de la discorde ». *Le Monde* [en ligne] 15 septembre 2022 [consulté le 26 décembre 2024]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/15/entre-la-france-et-le-maroc-les-visas-de-la-discorde\\_6141805\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/09/15/entre-la-france-et-le-maroc-les-visas-de-la-discorde_6141805_3212.html)

## Enjeux juridiques et diplomatiques de cette reconnaissance

Vis-à-vis des instances internationales, la position de la France semble contradictoire dans la mesure où l'Organisation des Nations Unies a inscrit dès 1963 le Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes<sup>7</sup> « dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes »<sup>8</sup>. Les Nations Unies affirment par ailleurs qu'elles « reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires »<sup>9</sup>.

Le chef d'État français, en affirmant la marocanité du Sahara occidental, semble également aller à l'encontre des avancées apportées par la Cour de justice de l'Union européenne. Celle-ci a, au grès de ses jurisprudences, eu l'occasion d'analyser cette situation d'un point de vue juridique. Dans sa décision la plus récente, elle estime que les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc, signés en 2019, ont été conclus en méconnaissance des principes d'autodétermination et de l'effet relatif des traités<sup>10</sup>. La Cour n'est pas en mesure de se prononcer sur la soumission du territoire à la juridiction du Maroc, mais, par le biais de son jugement, elle prend position en faveur du Front Polisario, représentant du peuple Sahraoui.

Quoi qu'il en soit, force est de constater que la posture française s'inscrit dans un contexte qui divise l'ensemble des acteurs internationaux. Ainsi, la France suit la position exprimée en 2020 par Donald Trump, dont la récente réélection est sans doute susceptible d'avoir des implications concrètes et officielles pour les Etats-Unis. De manière plus centralisée, la France s'expose ici au risque d'enliser ses relations avec l'Algérie, soutien historique du Front Polisario<sup>11</sup>. Un tel appui algérien peut en partie s'expliquer par le différend historique opposant Alger à Rabat sur le tracé de leur

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies, les Nations Unies et la décolonisation [en ligne] Sahara occidental, mise à jour le 20 septembre 2024 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/nsqt/western-sahara>

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies, Charte des Nations Unies [en ligne] signée le 26 juin 1945 et entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Article 73. Disponible sur : <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Cour de justice de l'Union européenne, communiqué de presse n°170-24 [en ligne] 4 octobre 2024 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : <https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2024-10/cp240170fr.pdf>

<sup>11</sup> OUMANSOUR, Brahim. « Politique étrangère marocaine : nouvelle donne au Sahara occidental ? » IRIS [en ligne], 8 novembre 2024 [consulté le 17 décembre 2024] Disponible sur : <https://www.iris-france.org/190005-politique-etrangere-marocaine-nouvelle-donne-au-sahara-occidental/>

frontière<sup>12</sup>. Les rancœurs issues de la « *guerre des sables* » semblent encore en vigueur et s'expriment via les soutiens respectifs apportés sur la question du Sahara occidental<sup>13</sup>. Par conséquent, le fait qu'un État occidental tel que la France prenne officiellement partie sur le sujet soulève des interrogations quant à l'avenir de la stabilité de la région.



<sup>12</sup> Site web : REGNAUD, Quentin « *Sahara occidental : la querelle diplomatique entre le Maroc et l'Algérie résumée en quatre points clés* » [en ligne] Les Échos, 7 août 2024 [consulté le 26 décembre 2024] Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/sahara-occidental-la-querelle-diplomatique-entre-le-maroc-et-lalgerie-resumee-en-quatre-points-cles-2112671>

<sup>13</sup> Site web : SI ZOUBIR, Lyes, « *La guerre des sables* » [en ligne], Le Maghreb en danger, Manière de voir #181. Monde diplomatique, février-mars 2022 [consulté le 26 décembre 2024] Disponible sur : [https://www.monde-diplomatique.fr/mav/181/SI\\_ZOUBIR/64266](https://www.monde-diplomatique.fr/mav/181/SI_ZOUBIR/64266)